

**LA VILLE DE SAINT-RÉMI REÇOIT LE PRIX D'ACCOMPLISSEMENT « AMÉLIORATIONS PHYSIQUES » AU
COLLOQUE DE LA FONDATION RUES PRINCIPALES 2015**

Québec, le 24 septembre 2015 – Le 23 septembre 2015 a eu lieu le 28^e colloque de la Fondation Rues principales. Rassemblés à l'Hôtel Concorde de Québec, les participants provenant du milieu municipal et celui du développement local et régional, ont su bénéficier des propos d'illustres conférenciers sur le thème « S'engager pour prospérer : des pratiques citoyennes novatrices ».

Cette journée d'échange a mis en lumière de beaux exemples de gouvernance et de mobilisation citoyenne. Que ce soit par la mise en place de coopératives, de comités, de projets participatifs, les citoyens innovent et, en lien avec leurs milieux et les structures municipales, dynamisent le cœur des villes et des villages. En plus de cultiver l'enracinement, la mobilisation citoyenne colore nos milieux de vie et donne place à de beaux exemples de revitalisation.

Sous la présidence de François Therrien, Vice-président aux programmes et aux opérations de la Société d'habitation du Québec, le banquet d'Excellence a clôturé cette belle journée. C'est à cette occasion que Réjean Bouchard, représentant d'Hydro-Québec, qui parraine ce prix, a remis le **prix Améliorations physiques** à la municipalité de Saint-Rémi.

Dans la dernière année, la Ville de Saint-Rémi a soutenu et coordonné un nombre record de demandes de subvention pour la revitalisation physique de son cadre bâti. Au total, ce sont 28 projets qui ont vu le jour. La ville a maintenu son programme d'esquisses, 8 citoyens ont reçu des subventions pour la rénovation et la construction de leur résidences afin qu'elles s'intègrent mieux à la trame urbaine, 5 commerçants ont profité du programme de rénovation de façades, dont une fonderie qui sert maintenant d'exemple de revitalisation réussie. 14 enseignes commerciales ont été embellies grâce à une aide financière municipale. Enfin un nouvel écocentre a été construit, répondant ainsi aux besoins des citoyens. En somme, Saint-Rémi a amélioré son cadre de vie, a mis en valeur son cachet champêtre et son patrimoine bâti.

De toutes les municipalités ayant déposé leur candidature pour l'obtention des différents prix, la Ville de Saint-Rémi s'est démarquée avec brio. Félicitations!

Félicitations également aux Villes de Saint-Jean-de-Dieu et Beloeil qui étaient finalistes pour ce prix.